Un dispositif d'enseignement : Le poste de travail didactique

Audrey Rosoli*1

¹École doctorale (CLESCO) – Université Toulouse le Mirail - Toulouse II – Maison de la Recherche 5 allées Antonio-Machado 31058 TOULOUSE CEDEX 9, France

Résumé

Nous portons notre attention sur la clarification du contrat didactique grâce à la mise en œuvre de postes de travail didactiques dans des séances d'apprentissage pour piloter l'activité. Les postes de travail didactiques sont établis à partir de l'analyse de l'activité réelle des élèves et traitent de différentes variables comme l'espace spatiotemporel, les outils de gestion du poste, les tâches à réaliser, le produit attendu. Il s'agit de permettre aux élèves de s'approprier les contraintes et les ressources du poste, de mieux percevoir et contrôler les tâches à réaliser, d'élaborer des stratégies afin d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses capacités en littératie. Nous faisons l'hypothèse que la mise en œuvre de postes de travail didactiques dans des séances d'apprentissage pour piloter l'activité, clarifient le contrat didactique et permettent une réduction de l'hétérogénéité dans les classes en réduisant les écarts entre les élèves d'un même groupe classe. Les premiers résultats obtenus montrent que la mise en place d'un tel dispositif innovant a un effet sur le groupe classe, modifie le rapport au savoir des élèves les plus en difficulté et contribue à une meilleure maîtrise de la conduite de classe.

Mots-Clés: littératie, rapport au savoir, poste de travail didactique, élève en difficulté, contrat didactique

^{*}Intervenant